

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 24 (1879)
Heft: (3): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Artikel: Circulaires et pièces officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-335001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conclusion.

Nous sommes arrivés à la fin de nos explications. Puissent-elles contribuer à amener une application juste et uniforme de la loi sur la taxe militaire.

Berne, 4 novembre 1878.

Dr JAQUES STÄMPLI, avocat.

CIRCULAIRES ET PIÈCES OFFICIELLES.

Sous date du 16 janvier courant, le Conseil fédéral a libéré du service les officiers ci-après qui en ont fait la demande pour cause d'âge ou qui n'ont pas cru devoir continuer de servir :

Infanterie.

Colonels de Gingins-la Sarra, Aymon, à la Sarraz; Hess, Rodolphe, à Zurich; Wynistorf, Jean, à Berne.

Lieutenants-colonels de Charrière, Godefroi, à Lausanne; Murisier, Frédéric, à Vevey; Gmur, Robert, à Mels; Zemp, Joseph, à Entlebuch; Haberlin, Henri, à Weinfelden; Brunner, Guillaume, à Berne.

Major Favre-Bulle, L.-E., au Locle.

Cavalerie.

Capitaine Folletête, Jules, au Noirmont.

Premier-lieutenant Weber, Rodolphe, à Genève.

Artillerie.

Lieutenants-colonels Roth, Adolphe, à Wangen s./A; Stoffel, Antoine, à Arbon; Major Schwarzenbach, Auguste à Thalweil.

Capitaines Tschiffely, Frédéric, à Berne; Curti, André, à Hæzingen (Glaris); Ducret, Jules, à Charnex (Vaud).

Premier lieut. Mollet, Théodore, à Aussersihl; Sturzenegger, Adolphe, à Reute (Appenzell).

Lieutenants Bosshard, Henri, à Hottingen; Boucherles, César, à Lausanne; Reisser, Jean, à Pully (Vaud).

Génie.

Major Butticaz, Charles, à Lausanne.

Capitaines Gysi, Otto, à Aarau; Hottinger, Rodolphe, à Zurich; de Gugelberg, Ulysse, à Mayenfeld.

Troupes sanitaires.

a. Médecins. Major Steiger, Alfred, à Lucerne.

Capitaines Gut, Joseph, à Stans; Reynier, Ernest, à Neuchâtel; Schärer, Ern., à Berne; Jeanneret, Louis, à la Chaux-de-Fonds; Lang, Gotthilf, à Schaffhouse; Keller, Alexandre, à Unter-Hallau; Anker, Adolphe, à Fleurier; de Stoutz, Jules-Ernest, à Cenève; Forrer, Louis à Marthalen; Gubler, Jean, à Turbenthal; Gosse, Hippolyte, à Genève; Stähelin, Alfred, à Aarau; Wunderly, Arnold, à Fluntern; Müller, François-Xavier, à Bremgarten (Argovie); Volkert, Albert, à Hombrechtikon; Dunant, Pierre-Louis, à Genève; Siegrist, Albert, à Bâle.

Premier-lieutenant Renggli, Bernard, à Sursee.

b. Pharmacien. Premier-lieutenant Rehsteiner, Conrad, à St-Gall.

c. Vétérinaires. Major Combe, Jules, à Orbe

Capitaine Vetterli, Henri, à Frauenfeld.

Premier-lieutenant Studer, Godefroi, à Nods (Berne).

Lieutenant Buhler, Léonard, à Wald (Appenzell Rh.-Ext.).

Troupes d'administration.

Capitaines Moor, Jean, à Innertkirchen; Blumer, Jean-Rodolphe, à Glaris; Canova, Edouard, à Balerna; Broger, Jean-Baptiste, à Appenzell; Bersier, Charles-Frédéric, à Payerne; de Goumois, Guillaume, à Bâle; Räber, Aloïs, à Ebikon; Bahnmeier, Christian, à Schaffhouse; Gatschet, Albert, à Bienne; Ulrich, Henri, à Riesbach; Kraft, Arthur, à Berne.

Premiers-lieutenants Wehrli, Henri, à Höngg; Kyburz, Rodolphe, à Soleure.

Justice militaire.

Capitaine Dupraz, Auguste, à Lausanne,

Secrétaires d'état-major.

Adjudant-sous-officier Huggenberger, Ulysse, à Frauenfeld.
Pour cause d'âge ou sur leur demande, les officiers ci-après ont été transférés dans la landwehr :

Cavalerie.

Capitaine Melly, P.-A., à Genève.

Artillerie.

Premiers-lieutenants Wartenweiler, Frédéric, à Bischofszell ; Pache, Pierre, à Promasens ; Mirabaud, Edouard, à Genève ; Alexandre, Jean, à Fideris.

Lieutenant Bryner, Godefroi, à Zurich.

Génie.

			Incorporation en landwehr.
Capitaine	Eynard, Edmond, à Rolle . . .	Bat. 1, comp. de sapeurs.	
"	Baumann, Frédéric, à Berne . . .	" 3 "	
"	Businger, Ferdinand, à Stans . . .	" 4 " de pontonniers.	
"	Tauxe, Jules, à Stuttgart . . .	" 8 " de pionniers.	
"	Wolff, Otto, à Fluntern . . .	" 8 " de pontonniers.	
"	Gianella, Ferdinand, à Acquarossa . . .	" 8 " de sapeurs.	
1 ^{er} -lieutenant	Odier, Albert, à Genève . . .	Rég. d'infanterie n° 4.	
"	Bircher, Jules, à Aarau . . .	Bat. 5, comp. de pontonniers.	
"	Jeanneret, François, au Locle . . .	" 2 " de sapeurs.	
"	Bollinger, Jean, à Zurich . . .	" 6 " de pionniers.	
"	Schmid, Emile, à Zurich . . .	" 6 " de pontonniers.	
Lieutenant	Mulhaupt, Frédéric, à Berne . . .	" 3 " de sapeurs.	
"	Basler, Pierre, à Zeihen (Argovie) . . .	" 5 "	
"	Forster, Charles, à St-Gall . . .	Rég. d'infanterie n° 27.	
"	Falconet, Alexis, à Genève . . .	Bat. 1, Comp. de sapeurs.	

Troupes sanitaires.

a. Médecins. Capitaines Wicky, Bernard, à Lucerne ; Kæch, François, à Entlebuch ; Wæckerling, Jean, à Wipkingen ; Willener, Guillaume, à Huttwyl ; Koller, Hermann, à Winterthour ; Hediger, Joseph, à Arth ; Fæssler, Xavier, à Arth ; Hêche, Joseph, à Saignelégier ; Reidhaar, Joseph, à Affoltern s./A. ; Kœnig, Emile, à Berne ; Gruber, Gottlieb, à Renan ; Haller, Arnold, à Berthoud ; Klæsi, Marc, à Luchsingen ; Christen, Adolphe, à Olten ; Sidler, Joseph, à Egerkingen ; Nægeli, Otto, à Ermatingen ; Hubert, Alfred, à Sallavaux ; Garin, Auguste, à Yverdon ; Révillod, Léonard, à Genève ; de Cérenville, Edouard, à Lausanne ; Hess, Frédéric, à Schœnenberg ; Koller, Jacques, à Hérisau ; Kubli, Rodolphe, à Grabs ; Ming, Joseph, à Lungern ; Næf, Charles, à Grosswangen ; Peyer, Adolphe, à Lenzbourg ; Weber, Hans, à Berne ; Francillon, Maurice, à Lausanne ; Haltenhoff, G.-G.-E., à Genève ; Beely, Guillaume, à Davos ; Garot, Auguste-Henri, à St-Aubin ; Reverdin, Jacques, à Genève ; Giovanetti, Tomaso, à Bellinzona ; Ronus, Albert, à Bâle ; Steiner, Jacques, à Lavin ; Courvoisier, G.-M., à Riehen ; Nadig, Benoit, au Splügen ; Morasini, Pietro, à Lugano.

Premiers-lieutenants Kern, Engelbert, à Gossau (St-Gall) ; Niederhauser, Henri, à Oberstrass ; Imfeld, Jules, à Silvaplana ; Schaller, Jean, à Fribourg ; Portmann, Antoine, à Erlenbach (Berne) ; Binet-de-Stoutz, John, à Nyon.

b. Pharmaciens. Premiers-lieutenants Rohn, Erwin, à Genève ; Pfähler, Guillaume, à Unterstrass ; Rothenhæusler, Gaspard, à St-Gall.

c. Vétérinaires. Premiers-lieutenants Kest, Robert, à Baden ; Pedroni, Constantino, à Mendrisio ; Keusch, Joseph, à Boswyl ; Neuenschwander, Théophile, à Thierachern ; Ritschard, Jean, à Matten près Interlaken ; Baltenschweiler, Conrad, à Kloten ; Krauer, Jean, à Hombrechtikon ; Brændle, Conrad, à St-Gall ; Schnieper, Xavier, à Emmen ; Pillet, Joseph, à Martigny-ville.

Troupes d'administration.

Majors Egli, Emile, à Lucerne ; Hegg, Emmanuel, à Berne,
Capitaines Sieber, Joseph, à Soleure ; Walker, Emmanuel, à Bienne ; Schreiber, Charles, à Arth ; Muller, Jean, à Wetzikon ; Wiesendanger, Ernest, à St-Gall ; de Torrenté, Flavien, à Sion ; Moser, Léopold, à Hitzkirch ; Forni, Rinaldo, à Airolo ; Balzer, Paul, à Coire ; Eberhard, Frédéric, à Berthoud ; Karrer, Adolphe, à Teufenthal ; (Argovie) ; Graven, Baptiste, à Sion ; Ziegler, Joseph, à Zuchwyl ; Schalch, Emile, à Schaffhouse ; Théraulaz, Alphonse, à Fribourg ; Kælin, Placide, à Einsied-

deln ; Moser, Alfred, à Feuerthalen ; Bener, Paul, à Coire ; Ruffet, Octave, à Genève.

Premiers-lieutenants Bauer, Jules, à Berne ; La Roche, Hermann, à Bâle ; Cotti, François, à Locarno ; Ziegler, Henri, à Aadorf ; Feune, Edouard, à Délémont ; Grutter, Guillaume, à Olten ; Muller, Robert, à Emmenbrucke ; Bourgknecht, Louis, à Fribourg ; Chassot, Alfred, à Estavayer ; Bolliger, Jean, à Bâle ; Bauler, Emmanuel, à Neuchâtel ; Boéchat, Joseph, à Fribourg ; Ernst, Henri, à Hottingen ; Kneubuhler, Emile, à Willisau.

Lieutenants Stettler, Rodolphe, à Berne ; Hauser, Alphonse, à Coire ; Kull, Jean-Jacques, à Berne ; Amiguet, Justin, à Lausanne.

Secrétaires d'état-major.

Lieutenants Hafner, Emile, à Zurich ; Nætzlin, Rodolphe, à Bâle.

Adj.-sous-officiers Bustelli, George, à Locarno ; Bandelier, Arthur, à Bienne ; La Roche, Fritz, à Bâle ; La Roche, Robert, à Bâle.

Ensuite de la décision du Conseil fédéral du 22 novembre 1878 et de la demande qui leur en a été faite, les officiers ci-après se sont déclarés prêts à continuer leur service :

Corps de l'état-major général.

Lieutenant-colonel Buhler, Adolphe, à Winterthour.

Infanterie.

Lieut.-colonels Monod, Edouard, à Morges ; Pictet de Rochemont, A., à Genève ; Savary, Ch., à Faoug ; Graf, Henri, à Zurich ; Koch, Antoine, à Frauenfeld ; Franchon, Ernest, à St-Imier.

Majors Gambazzi, Giovanni, à Bellinzone ; Zyro, Charles, à Thoune.

Capitaine Horber, Ulrich, à Weiern.

Cavalerie.

Lieut.-colonels Burckhardt, Adolphe, à Bâle ; Davall, Emile, à Corsier sur Vevey.

Major Couvreu, Aloïs, à Corsier sur Vevey.

Capitaine Cougnard, François, à Genève.

Artillerie.

Colonel Bluntschli, Charles, à Zurich.

Major Hirzel, Conrad, à Winterthour.

Capitaine Edelmann, Théophile, à Kappel (St-Gall).

Génie.

Lieut.-colonel Cuénod, Emile, à Lausanne.

Capitaines Hotz, Antoine, à Neuchâtel ; Sarasin, Edouard, au Grand-Saconnex ; Bettchart, Joseph, à Schwyz ; Tschiemer, Jean, à Berne ; de Muralt, Jean, à Zurich.

Premiers-lieutenants Laubi, Alfred, à Winterthour ; Ritter, Eugène, à Bienne.

Lieutenants Brustlein, Edouard, à Bâle ; Martinoli, Giuseppe, à Marolta.

Troupes sanitaires.

Médecins. Lieut.-colonels Virchaux, Gustave, à Neuchâtel ; Kummer, Jacob, à Aarwangen.

Majors Cérésole, Ferdinand, à Morges ; Muller, Eugène, à Romainmôtier.

Capitaines Gutzwiller, Jacob, à Liestal ; Vuillet, François, à Genève ; Riedi, Adolphe, à Brigue ; Dufour, Marc, à Lausanne ; Esslinger, Max, à Zurich ; Lœtscher, Jean, à Romanshorn ; Bernoulli, Daniel, à Bâle.

Premiers-lieutenants Meyer, Godefroi, à Berne ; Rætz, Nicolas, à Corgémont ; Schobinger, Laurent, à Lucerne ; Delachaux, Louis, à Interlaken.

Troupes d'administration.

Lieut.-colonel Veillon, Otto, à Grellingen.

Capitaines Frœlich, Otto, à Romanshorn ; Odermatt, Antoine, à Stans ; Blattmann, Jean, à Schaffhouse.

Premier-lieutenant Walser, Max, à Bâle.

Lieutenants Ryser, Jean, à Bienne ; Bœhi, Albert, à Nyon ; Mordasini, Auguste, à Comologno ; Burnier, Jules, à Bière.

Justice militaire.

Major Blattner, Otto, à Aarau.

Capitaine Cornaz, Auguste, à Neuchâtel.

Secrétaires d'état-major.

Lieutenant Robert, Arnold, à la Chaux-de-Fonds.

Adj.-sous-off. de Charrière, William, à Lausanne ; Schmalz, Godefroi, à Buren ; Hoffmann, Théodore, à Bâle.

Le commandement du bataillon de carabiniers n° 2 de landwehr, devenu vacant par la démission de M. le major Favre-Bulle, a été remis à M. le major Rosselet, Jules-Numa, à Sonceboz.

Le Conseil fédéral vient de procéder à la nomination de trois commissions militaires dont voici la composition.

Commission des pensions : M. Ziegler, médecin en chef de l'armée ; M. le colonel divisionnaire Lecomte ; MM. les colonels Arnold et de Buren et M. le major Kocher.

Commission d'artillerie : MM. le général Herzog, chef de l'arme ; M. le colonel Bleuler, instructeur chef de l'artillerie ; le major Gresly, chef de la section technique de l'administration du matériel de guerre ; Alf. Roth, secrétaire technique du chef de l'arme de l'artillerie, font partie d'office de la commission, qui est composée en outre de MM. les colonels de Perrot, à Neuchâtel, Kuhn, à Bienn, le major Sulzer, à Winterthur, et le capitaine Pagan, à Thoune.

Tribunal de cassation militaire : les titulaires actuels sont confirmés dans leurs fonctions ; ce sont : MM. le colonel J. Amiet, à Soleure, président ; le lieutenant-colonel Bischoff, à Bâle, vice-président ; le commandant E. Gaulis, à Lausanne ; le major Hilty, à Berne, et le capitaine Cornaz, à Neuchâtel. Suppléants : MM. le lieut.-colonel Zuricher, à Berne, et le major Doret, à Aigle.

En date du 11 janvier 1879, le Département militaire suisse a adressé aux commandants des corps de troupes combinés et aux chefs de subdivisions de service des états-majors de division, la circulaire ci-après :

A teneur de l'art. 67 de la loi sur l'organisation militaire, les adjudants des états-majors des corps de troupes combinés doivent, dans la règle, être réintégrés dans leur corps, après avoir servi pendant 4 ans en qualité d'adjudants.

En conséquence, nous prions les officiers dont les adjudants ont été commandés comme tels en 1875, de nous faire de nouvelles propositions à cet égard. Nous faisons remarquer toutefois que le maintien des anciens adjudants n'est pas absolument interdit d'avance.

La rentrée des anciens adjudants dans leurs corps n'aura lieu qu'après les nouvelles nominations et sous réserve des décisions qui pourront être prises par le Département.

Nous attendons vos propositions jusqu'à la fin du mois courant au plus tard.

Pour le Département militaire suisse, WELTI.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

M. le capitaine Ed. Secretan, premier adjudant à l'état-major de la 1^{re} division, a fait le lundi 13 janvier, à la séance ordinaire de la sous-section lausannoise de la Société des officiers, une intéressante conférence sur la visite de la mission suisse aux manœuvres d'automne de l'armée française en septembre 1878. La mission était composée de M. le colonel-divisionnaire Cérésole, de M. le colonel-brigadier de Guimps, de M. le major d'administration Hegg et de M. le capitaine Secretan. Elle a assisté aux manœuvres du VII^e corps d'armée (général duc d'Aumale) aux environs de Vesoul, à la revue de Paris et aux manœuvres du VI^e corps (général Douay) dont le quartier-général est à Bar-le-Duc.

M. le capitaine Secretan a parlé spécialement du VII^e corps d'armée dont les manœuvres d'ensemble étaient basées sur la supposition de la marche en avant d'un corps d'armée ennemi venant des Vosges et cherchant à s'emparer de Vesoul par la